

SÉANCE DU 16 MAI 2019 – 20 H 30
RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de M. GENTRIC Jean-Jacques (pouvoir à M. BERNARD Ronan), Mme NICOLAS Chantal (pouvoir à Mme SIMON Catherine), M. DUCHESNE Laurent et Mme BUHANNIC Hélène.

Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

☉ COMMISSION MIXTE DU TOURISME DU 1^{ER} AVRIL 2019 :

Le Conseil a approuvé les actions de la commission mixte du tourisme réunie le 1^{er} avril dernier :

- accueil du nouveau gérant du camping de Bel Air, M. Didier BERHAULT ;
- bilan de la Fête de l'éco-tourisme : l'exposition de l'Association pour la Protection et la Promotion de l'Abeille Noire du Cap Sizun a rencontré un vif succès.
- reconduction de l'adhésion « Station Verte » pour 832 €. Participation de la commune au Congrès des stations vertes les 9 et 10 octobre prochains.
- Renouvellement de l'opération des présentoirs Finistère 360° dans le hall de la mairie.
- Réactualisation des brochures des sentiers de randonnée pour mai 2019, avec souhait de prise en compte du Tro Ar Vorc'h.
- Remplacement des panneaux d'information dans le bourg par la CCHPB.
- Mise à jour de la signalétique des commerces et entreprises dans le bourg et hors bourg
- Accueil des nouveaux habitants le 18 octobre 2019 à 19h.

☉ COMMISSION COMMUNICATION - TOURISME DU 15 AVRIL 2019 :

Le Conseil a validé les actions de la commission communication-tourisme réunie le 15 avril dernier :

- illuminations : commande faite auprès de Decolum pour 1.961,10 € T.T.C.
- mise à jour de la signalétique des commerces et entreprises
- sentiers de randonnée : départ des sentiers Place du Vieux Puits
- répertoire des aires de pique-niques ayant un attrait pour les visiteurs par l'Office du Tourisme du Haut Pays Bigouden : aires de Ty Varlen, de Lanrien (près du sentier botanique), de Kerverret et de Kerstridic.

☉ MISE A JOUR DE LA SIGNALÉTIQUE DES COMMERCES ET ENTREPRISES – PARTICIPATION COMMUNALE :

La commission communication-tourisme effectue actuellement une mise à jour de la signalétique des commerces et entreprises dans le bourg et hors bourg. Un devis a été réalisé par la société LACROIX City pour la réalisation des réglettes. La Commune participera à hauteur de 50 % sur le prix d'une réglette (coût d'une réglette entre 80 et 100 € T.T.C.)

⇒ COMMISSION MIXTE LIAISONS DOUCES DU 7 MAI 2019 :

Le Conseil a approuvé les actions de la commission mixte liaisons douces réunie le 7 mai dernier :

-intervention de la chargée de mission environnement à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden qui a présenté son rôle : l'entretien des sentiers de randonnée, élaboration de conventions de passages avec les propriétaires sur des terrains privés, la promotion des circuits avec l'Office de Tourisme du Haut Pays Bigouden,

- le point de départ de l'ensemble des circuits de randonnée est la place du Vieux Puits

-des panneaux d'informations sur les sentiers de randonnée seront installés place du Vieux Puits par la Communauté de Communes

-le circuit des Trois Ormes (10,5 km) et le circuit de la Fontaine et le Gourret (10 km) sont inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

-véloroute : un circuit véloroute « bourg de Landudec – plage de Plozévet » a été mis en place par la Communauté de Communes, un marquage au sol sous la forme de logos vélos en peinture blanche sera fait au niveau du camping Bel Air

-Tro Ar Vor'h : balade sécurisée autour du bourg :

Le Conseil a validé l'itinéraire du Tro Ar Vor'h d'environ 3,5 km . Un balisage de couleur bleue sera effectué. Point de départ place du Vieux Puits.

⇒ REGLES D'INDEMNISATION EN CAS DE TRAVAUX COMMUNAUX :

Le Conseil décide de ne pas donner de suite aux demandes d'indemnisation qui seraient faites dans le cadre des travaux communaux, selon la jurisprudence en vigueur. La demande d'indemnisation suite aux travaux de la rue André Foy est rejetée.

⇒ EMBAUCHE D'EMPLOIS SAISONNIERS – ETE 2019 :

Un agent saisonnier d'accueil sera embauché au secrétariat de la Mairie pour 1 mois en juillet-août prochains en raison des congés du titulaire. Accord du Conseil.

⇒ CONTRAT DE MAINTENANCE DES AIRES DE JEUX :

Le Conseil a validé le contrat de maintenance des aires de jeux avec la société SOCOTEC de Quimper pour un montant de 373,20 € T.T.C.

⇒ RÉSIDENCE DU VIEUX PUICTS :

Les travaux d'aménagement de l'accès à la Résidence du Vieux ont démarré. Finistère Habitat lance la promotion du lotissement pour la vente des 12 lots libres.

⇒ OPÉRATION « JARDINS & MAISONS FLEURIS » 2019 :

Les inscriptions au concours des Jardins et Maisons Fleuris 2019 sont à faire avant le 7 juin 2019.
